



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Siège de l'Agence mondiale antidopage (AMA) Le Gouvernement s'engage en faveur de Lausanne

Le Conseil d'Etat annonce qu'il s'engage en faveur de la candidature de Lausanne pour l'obtention du siège permanent de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Lors de sa séance du 2 octobre 2000, le Conseil d'Etat a, en effet, salué l'initiative récente du Conseil fédéral conduisant d'une part à conclure un accord avec le CIO et de l'autre à octroyer un statut quasi gouvernemental à l'AMA.

Le Conseil d'Etat se réjouit également de la progression de deux groupes de travail qui traitent du dossier de candidature pour l'AMA et du renforcement des conditions d'accueil des Fédérations sportives internationales en Suisse, en particulier dans le Canton de Vaud. Ces groupes réunissent les représentants de la Confédération, du Canton et de la Ville de Lausanne.

Enfin, le Conseil d'Etat a pris acte du rapport de Claude Ruey, Chef du Département des institutions et des relations extérieures, au retour de sa mission à Sydney. Le Conseil d'Etat tire, des divers avis recueillis, la conclusion que la candidature de Lausanne pour l'obtention du siège permanent de l'AMA peut aller de l'avant.

Cette candidature sera finalisée sous peu afin d'être déposée par la Suisse d'ici le 23 octobre prochain. Un groupe de travail, sous la conduite du DDPS, englobant des représentants du DFAE, du Canton du Vaud et de la Ville de Lausanne, est chargé d'en assurer l'exécution.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 octobre 2000

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Claude Ruey, chef du DIRE, 021 316.40.62 ou 079 310.84.27 Jean-Pierre Hocké, chef du Service des Affaires extérieures, 021 316.44.11.